

Flash Info

Vendredi 15 mai 2015

«L'État doit enfin réduire les inégalités scolaires et investir d'urgence dans un plan de rattrapage pour l'école de l'égalité et de la réussite en Seine-Saint-Denis»

Déclaration au Conseil départemental de l'Éducation nationale

« La dotation en postes et moyens de l'Éducation nationale pour la rentrée 2015 en Seine-Saint-Denis est très gravement insuffisante. Il n'est pas acceptable que :

- dans plus de 200 écoles du département des classes ne soient pas ouvertes alors que le nombre maximum d'élèves est dépassé,
- aucun poste de remplaçant ou de RASED ne soit créé,
- moins de 10% des écoles en Education Prioritaire aient un « Plus De Maître Que De Classe », soit pour Saint-Denis 9 postes pour 67 écoles,
- 2,02% seulement des enfants de moins de trois ans soient scolarisés en maternelle.

La communauté éducative de Seine-Saint-Denis refuse de revivre la rentrée catastrophique de septembre 2014. À Saint-Denis plus d'une vingtaine de classes,

près de 500 élèves, étaient sans enseignant nommé le jour de la rentrée. Depuis des semaines, chaque lundi des parents se mobilisent et occupent des écoles pour protester contre les non remplacements d'enseignants absents.

La Ville de Saint-Denis est mobilisée aux côtés des mouvements de parents d'élèves et d'enseignants, qui refusent de se résigner et veulent la concrétisation des annonces obtenues.

Pour mémoire, la mobilisation a permis d'obtenir le classement en éducation prioritaire (REP et REP+) de l'ensemble des écoles de la Ville, la création d'un concours supplémentaire propre à l'académie de Créteil et la création d'une troisième circonscription de l'Education nationale sur Saint-Denis.

Pour que ces avancées se traduisent concrètement, des postes doivent être créés bien au-delà des 500 postes sur 5 ans annoncés par Madame La Ministre.

Les élèves, les parents, les enseignants et les élus de Seine-Saint-Denis ne demandent pas la charité. Ils exigent l'égalité de traitement due à tous les élèves de France.

Le « Mouvement pour l'école en Seine-Saint-Denis » de 1998 avait permis d'arracher un plan de rattrapage. Aujourd'hui les inégalités scolaires sont pires qu'en 1997. Il y a urgence et il demeure possible que l'Etat rétablisse l'égalité de traitement. Nul ne peut souhaiter qu'il faille en passer par une mobilisation analogue à celle de 1998. Cependant, la municipalité de Saint-Denis déclare qu'elle se tient prête à y contribuer et appelle l'ensemble des élus du département à y prendre part, dans le cas où le gouvernement persisterait à ne pas prendre la mesure de la situation.

Il en va de l'avenir des enfants du département le plus jeune de France. »

Didier Paillard
Maire de Saint-Denis

Saint ★
Denis